



COMITE DE QUARTIER PORTES DE MONTROUGE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION #5

Mardi 15 mars 2022

De 18h40 à 20h25

Hôtel de Ville

ETAT DES PRESENCES

PRESENTS

Mme Renée BOSCH, Mme Marie-Luce IOVANE, M. Dionys COSSON, Mme Sophie CLAUDEL, Mme Carine HU SZE HONG – NOGUES, M. Olivier ALLARD, M. Fahti BENTAIEB, Mme Camille LEBRUN, M. Arnaud ASTRE, Mme Anny MANGENOT et M. Jean-Dominique PIT, membres du Collège des habitants.

Mme Liliane GRAINE, élue et Présidente du Comité de quartier.
M. Patrick XAVIER, élu et Vice-président du comité de quartier.
Mme Sandra ANGELIER, représentante de l'Association de quartier Le Soleil des Portes de Montrouge.
Mme Phuong DO DUY, représentante suppléante des Commerçants du quartier.
Mme Camille GENCO et Mme Virginie CANDUSSO, Pôle Démocratie participative.

EXCUSES

Mme Agnès BLADOU, représentante des entrepreneurs du quartier. Mme Eléanore BOUTROIS, M. Othman SANDERS, Mme Barbara NEUMAYER, membre du Collège des habitants.

ABSENTS

Mme Dominique ROUSSEL, M. Thierry QUIQUEREZ, M. Charles PHILIPPE, M. Jean-Louis PETITHORY, Mme Michèle OUZIEL, M. Gérard MIMAUULT, M. Etienne MARCHAL, M. Juan DOMINGUEZ, M. Bernard CROUZY, Mme Céline HARDAT, Mme Manitra XAVIER, membres du Collège des habitants

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Compte-rendu des résultats sur le « Plan de mobilité » à l'échelle du quartier.
- II. Compte-rendu de l'atelier sur la Charte architecturale à destination des Acteurs de la Promotion Immobilière.
- III. Compte-rendu des travaux et réflexions des commissions.
- IV. Elaboration du trajet de la balade urbaine Portes de Montrouge.
- V. Echanges

PREAMBULE

Mme Liliane GRAINE et M. Patrick XAVIER remercient les participants de leur présence à réunion.

I. COMPTE-RENDU DES RESULTATS SUR LE « PLAN MOBILITE » A L'ECHELLE DU QUARTIER

Lors de la 3^{ème} réunion du comité, le plan de mobilité a été présenté et discuté (cf. Compte-rendu de la 3^e réunion du CQ). Les membres du comité avaient la possibilité de faire remonter des remarques et informations. Elles ont été transmises à INGÉROP.

La municipalité a ensuite décidé de mener une concertation à l'échelle de la ville pour compléter ces premiers échanges. Mme Camille GENCO présente les résultats obtenus pour le quartier PORTES DE MONTRROUGE → voir les résultats en pièce jointe (Annexe 1).

Une nouvelle commission « Apaisement de la rue Maurice Arnoux » se constitue suite à ces échanges pour rencontrer Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public et lui faire part de différentes problématiques concernant le « Plan de mobilité » du quartier Portes de Montrouge.

Commission « Apaisement de la rue Maurice Arnoux » :

- Madame Carine NOGUES
- Monsieur Fathi BENTAÏEB
- Monsieur Arnaud ASTRE

II. COMPTE-RENDU DE L'ATELIER SUR LA CHARTE ARCHITECTURALE A DESTINATION DES ACTEURS DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pour rappel, la Ville de Montrouge élabore une Charte de l'urbanisme et du paysage, destinée à garantir la qualité d'usage et architecturale des programmes.

Cette charte est un document qui précise les attentes de la Ville en matière de construction immobilière et s'applique aux constructions neuves.

La Ville a souhaité, entre autre, associer les comités de quartier à la réalisation de cette charte. Elle a proposé à 2 membres de chaque comité de participer, le 10 mars dernier, à un atelier. Cet atelier a permis aux services de la Ville, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine et aux membres des Comités de quartier d'échanger.

Un membre qui a participé à cet atelier fait un compte rendu des échanges :

Deux groupes ont été constitués :

- un pour l'architecture extérieure.
- l'autre pour l'architecture intérieure.

Les participants étaient interrogés sur leur usage et leur ressenti lors des balades dans à Montrouge (hauteur des bâtiments, harmonisation, végétalisation, parkings adaptés etc...), ils ont pu émettre leurs souhaits, comme sur l'homogénéité des immeubles et rendre compte des pratiques qui sont les leurs et qu'ils souhaiteraient poursuivre, notamment grâce à un bâti adapté.

Mme Camille GENCO informe les membres qu'ils ont la possibilité d'envoyer des idées ou des exemples de lieux qui ont retenus l'attention en photo, à l'adresse mail des Comités de quartier.

Ce travail sur la Charte se fait en parallèle du PLUI pour que les deux projets soient en coordination dans leur finalité.

III. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX ET REFLEXIONS DES COMMISSIONS

Concernant la commission Commerces, Monsieur Patrick XAVIER propose d'aider à faire démarrer cette commission qui est en difficulté actuellement. Une date pour une première réunion va être proposée par les membres de cette commission.

En parallèle, la commission animation qui compte seulement un membre actif (Madame Sandra ANGELIER) exprime également ses difficultés pour travailler seule sur cette commission.

Les membres de la commission commerce et Monsieur Patrick XAVIER propose à la commission animation de fusionner pour réunir leurs idées et essayer de proposer des projets.

Au niveau des changements dans les commissions :

- Monsieur Jean-Dominique PIT intègre la commission Sécurité.
- Madame Marie-Luce IOVANE intègre la commission Urbanisme et Esthétique.

IV. ELABORATION DU TRAJET DE LA BALADE URBAINE PORTES DE MONTROUGE

Mme Liliane GRAINE et M. Patrick XAVIER informent le Comité de quartier que la prochaine balade urbaine du quartier Portes de Montrouge se déroulera le mercredi 18 mai 2022 à partir de 18h30.

Les membres sont invités à proposer un parcours pour cette balade.

Voir le plan du parcours proposé par les membres du Comité de quartier Portes de Montrouge en annexe (Annexe 2).

V. ECHANGES

- Au niveau du projet des permis de végétaliser, beaucoup d'incivilités ont été remontées : déjections canines, mégots de cigarette, et autres déchets qui jetés dans les bacs. Les membres estiment que beaucoup de communication et d'actions citoyennes ont été faites, mais qu'un manque de verbalisation et de surveillance empêche la prospérité de ce projet.
- Des nuisances sonores sont constatées. Elles proviendraient des nouvelles installations de climatisation sur le toit de l'école Jeanne d'Arc.

CONCLUSION

La prochaine réunion du comité sera programmée en septembre.

Mme Liliane GRAINE et M. Patrick XAVIER remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 20h25.

BILAN DE LA CONSULTATION

PLAN DE MOBILITÉ

PORTES DE MONTROUGE





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ

15.03.22



❖ Les chiffres de la participation

Vieux Montrouge	Portes de Montrouge	Jean Jaurès	Plein Sud	Ferry Buffalo	Montrouge Est
67 réponses	61 réponses	55 réponses	92 réponses	104 réponses	65 réponses
444 réponses au total					



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ

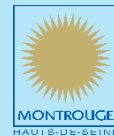


❖ Le profil des contributeurs

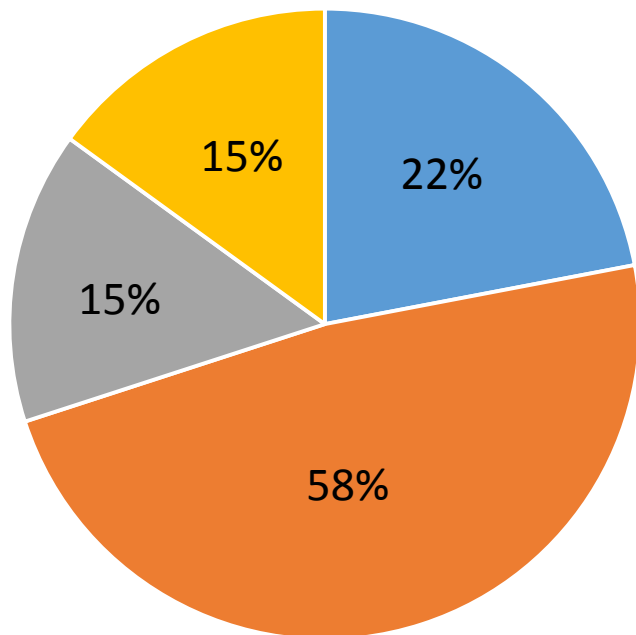


BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



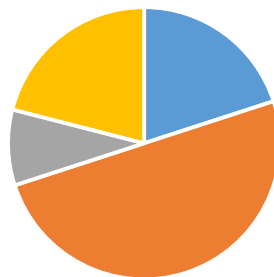
ÂGE DES CONTRIBUTEURS SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS



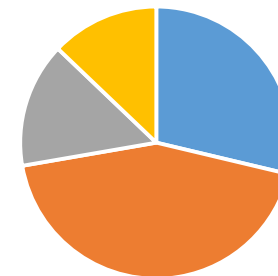
- Entre 18 et 35 ans
- Entre 36 et 55 ans
- Entre 56 et 65 ans
- Plus de 66 ans

Portes de Montrouge

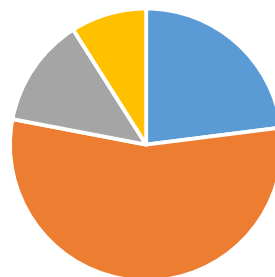
Vieux Montrouge



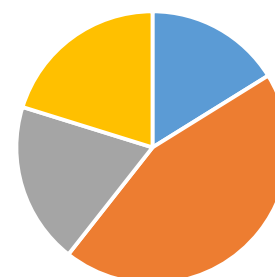
Jean Jaurès



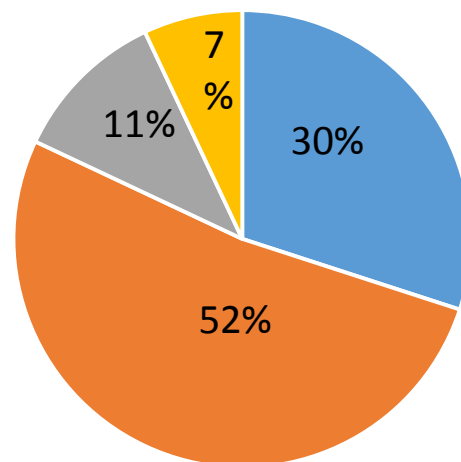
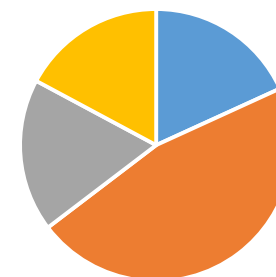
Plein Sud



Ferry Buffalo



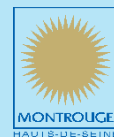
Montrouge Est



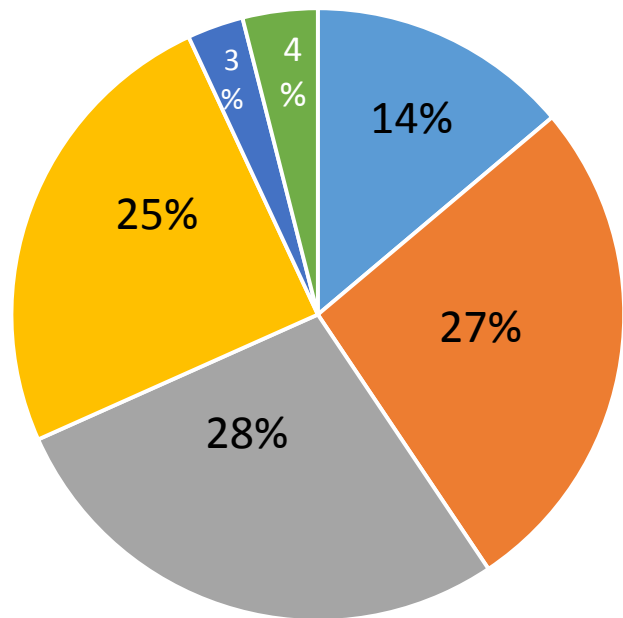


BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



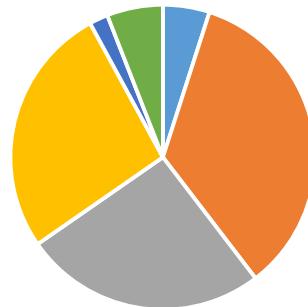
MODE DE DÉPLACEMENT UTILISÉ EN GÉNÉRAL SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS



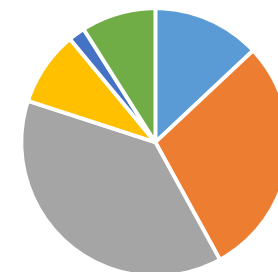
- Voiture
- Vélo
- 2 roues motorisées
- Transport en commun
- À pied
- Autres

Portes de Montrouge

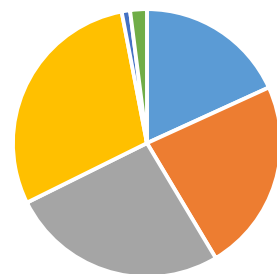
Vieux Montrouge



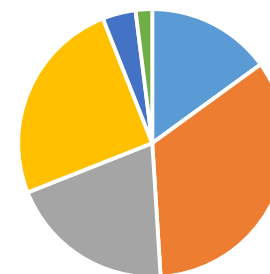
Jean Jaurès



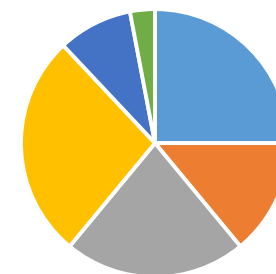
Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est



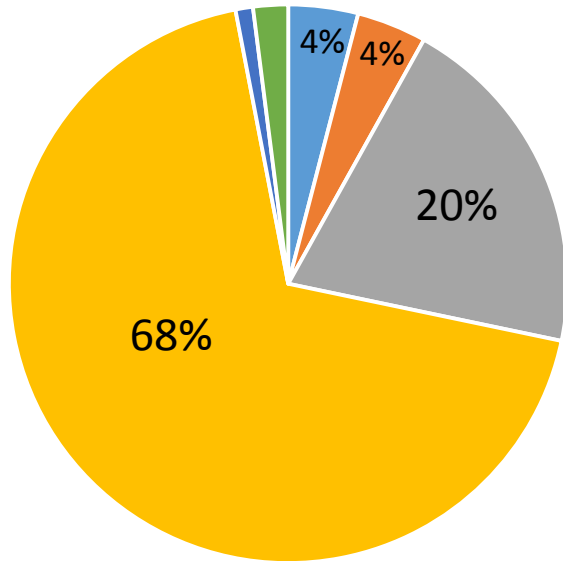


BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



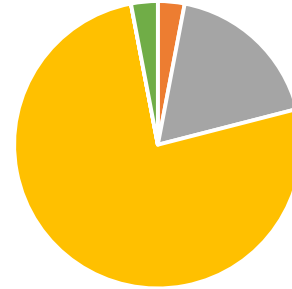
MODE DE DÉPLACEMENT SUR LA VILLE SUR L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS



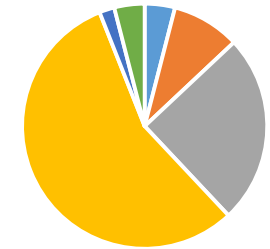
- Voiture
- Vélo
- 2 roues motorisées
- Transport en commun
- À pied
- Autres

Portes de Montrouge

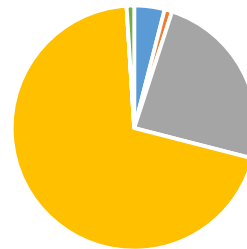
Vieux Montrouge



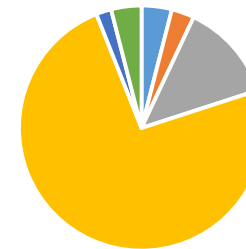
Jean Jaurès



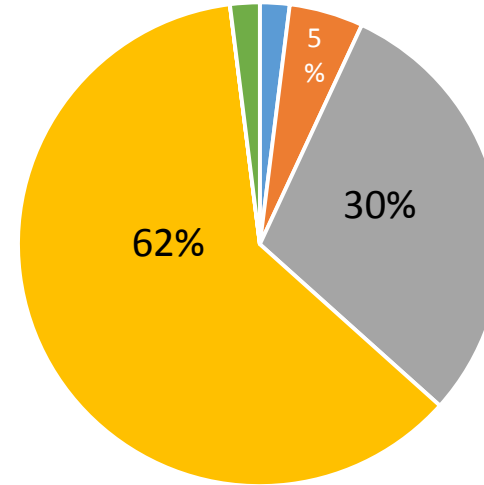
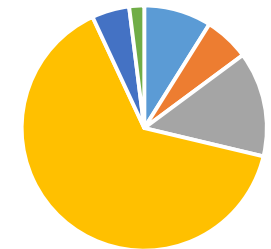
Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ

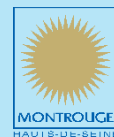


❖ Limitation de la vitesse



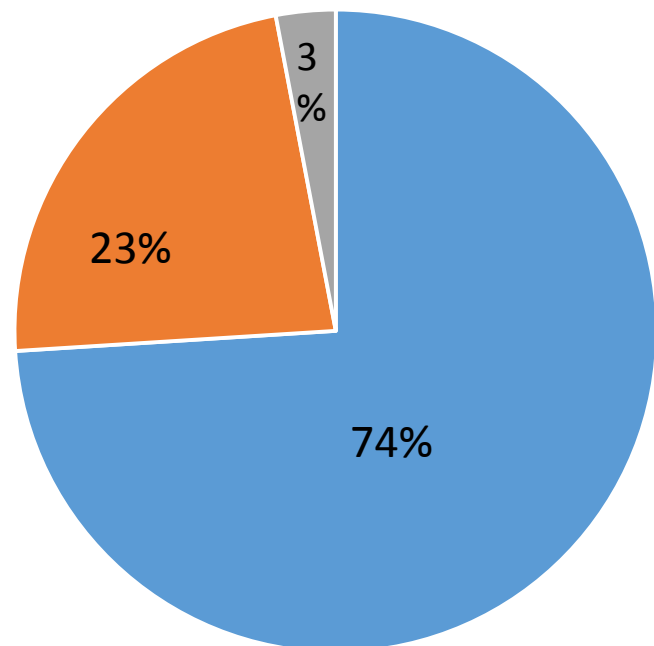
BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Êtes-vous favorable à la...

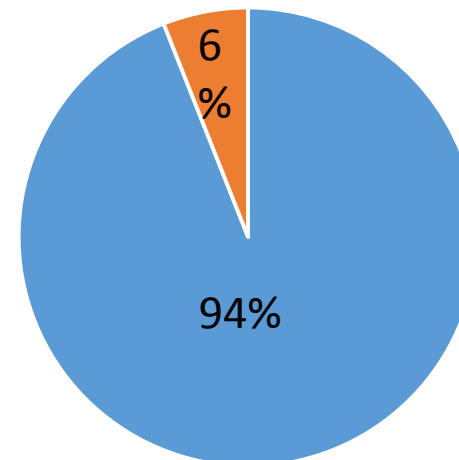
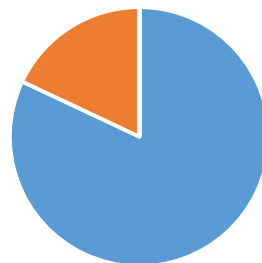
GÉNÉRALISATION DES ZONE 30 SUR LES AXES PRINCIPAUX



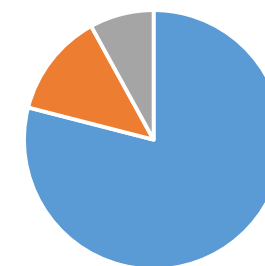
■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

Portes de Montrouge

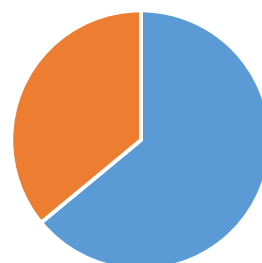
Vieux Montrouge



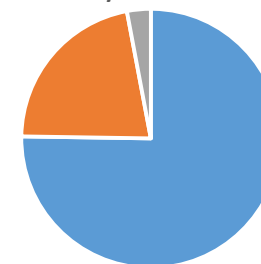
Jean Jaurès



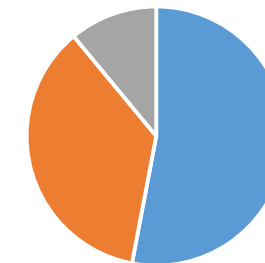
Plein Sud



Ferry Buffalo



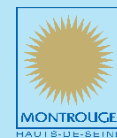
Montrouge Est





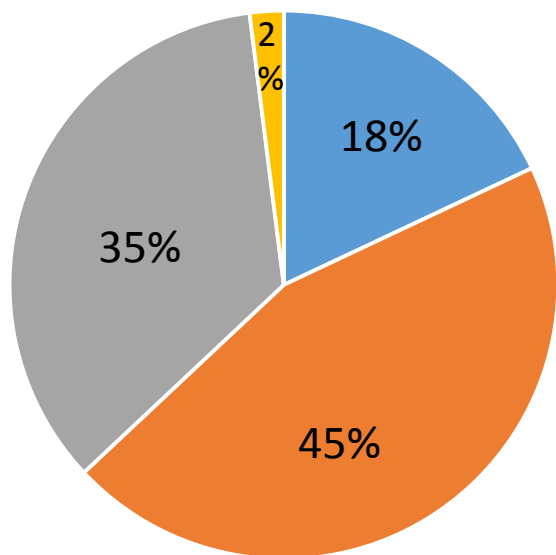
BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Êtes-vous favorable au...

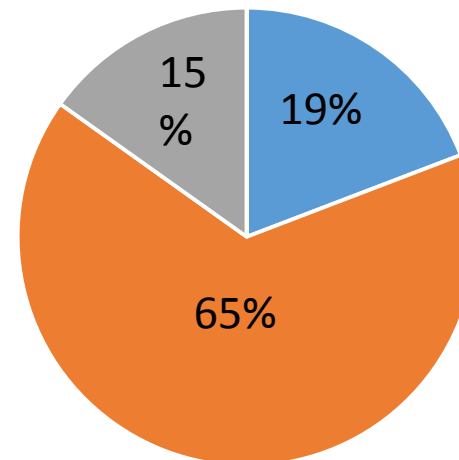
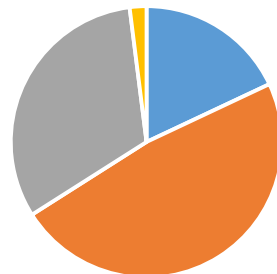
CONTRE SENS CYCLABLE DANS LES VOIES A 30KM/H



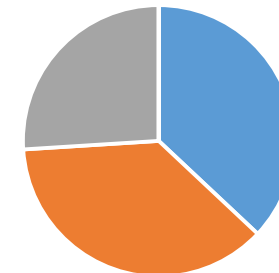
- Oui, y compris sans marquage
- Oui, sous réserve d'un marquage
- Non en aucun cas
- Ne se prononce pas

Portes de Montrouge

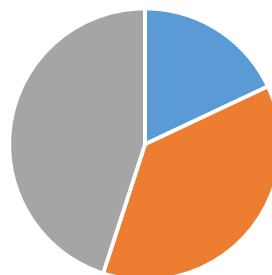
Vieux Montrouge



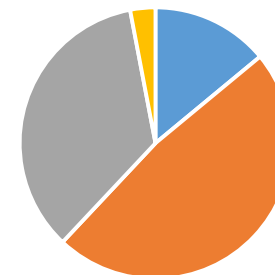
Jean Jaurès



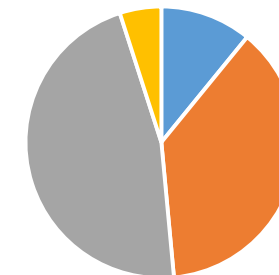
Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est





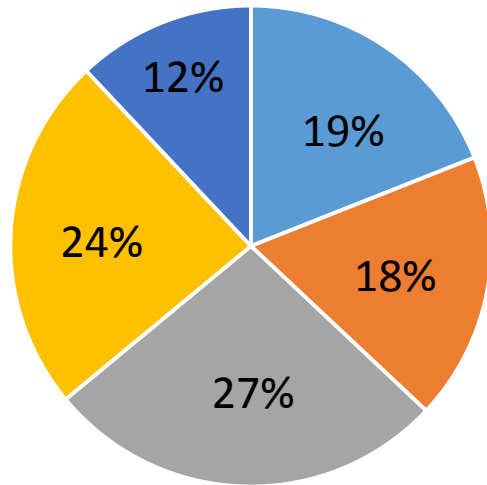
BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Quels sont les...

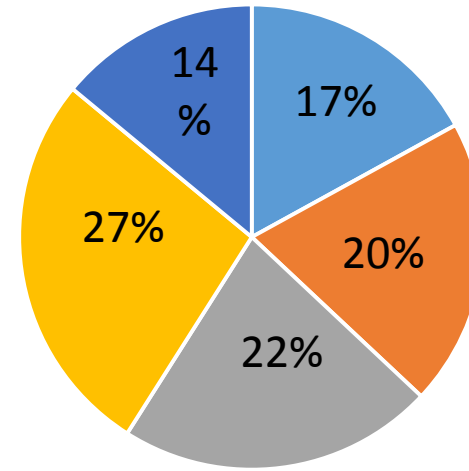
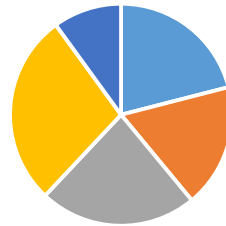
DISPOSITIFS SOUHAITÉS POUR LIMITER LA VITESSE



- Dos d'âne
- Chicanes
- Radars pédagogiques
- Diminution de la largeur des voies
- Autre

Portes de Montrouge

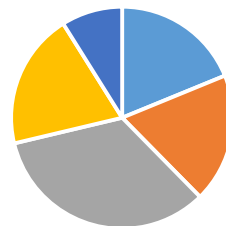
Vieux Montrouge



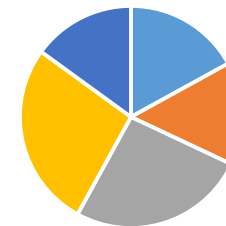
Jean Jaurès



Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



❖ Les aménagements cyclables



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Sur une voie fictive, où tous les aménagements seraient permis, l'ordre de préférence des aménagements cyclables est :



Piste cyclable



Chaussée à voie centrale banalisée



Bande cyclable



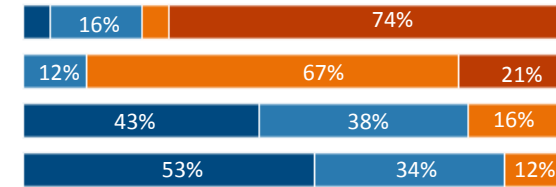
Bande cyclable suggérée

Classement Options

- 1 La piste cyclable
- 2 La bande cyclable
- 3 La chaussée à voie centrale
- 4 La bande cyclable suggérée

Portes de Montrouge

Dernier choix Premier choix





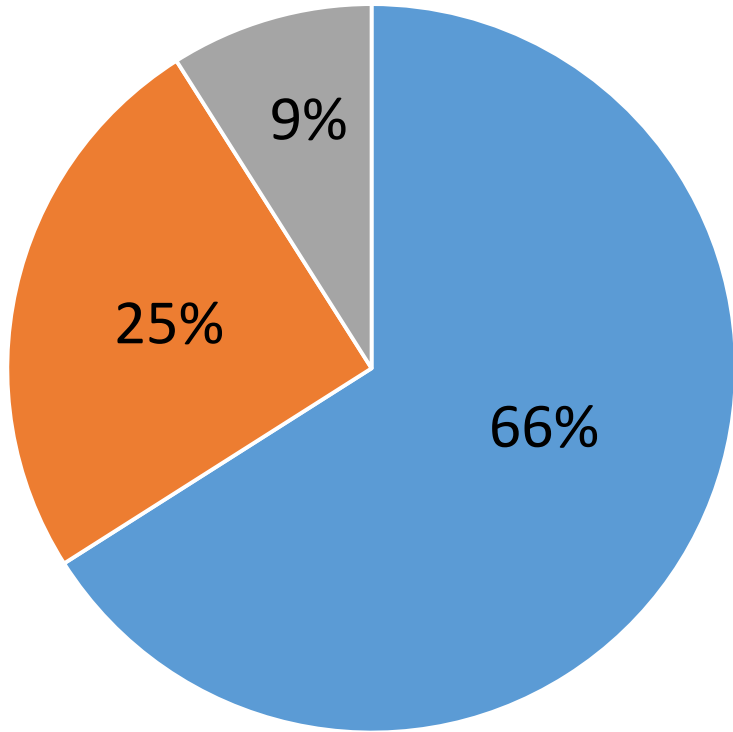
BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



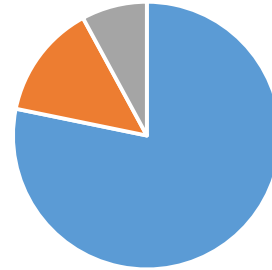
Êtes-vous favorable au...

SAS VELO AUX CARREFOURS A FEUX

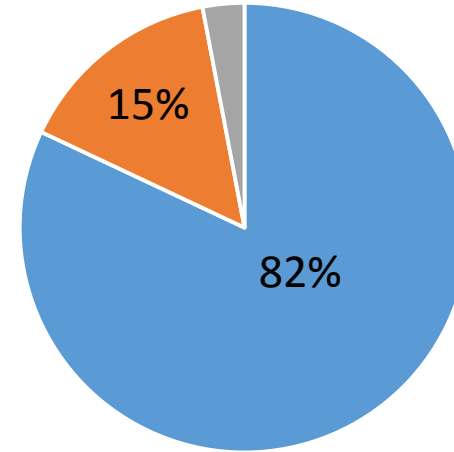


■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

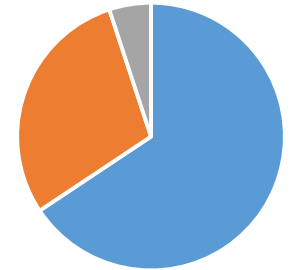
Vieux Montrouge



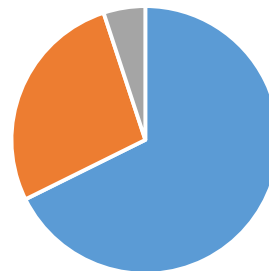
Portes de Montrouge



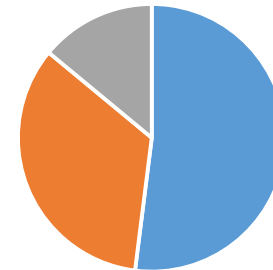
Jean Jaurès



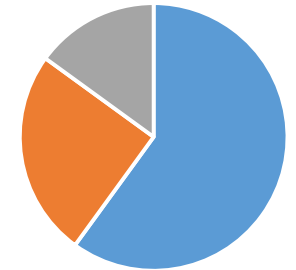
Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est





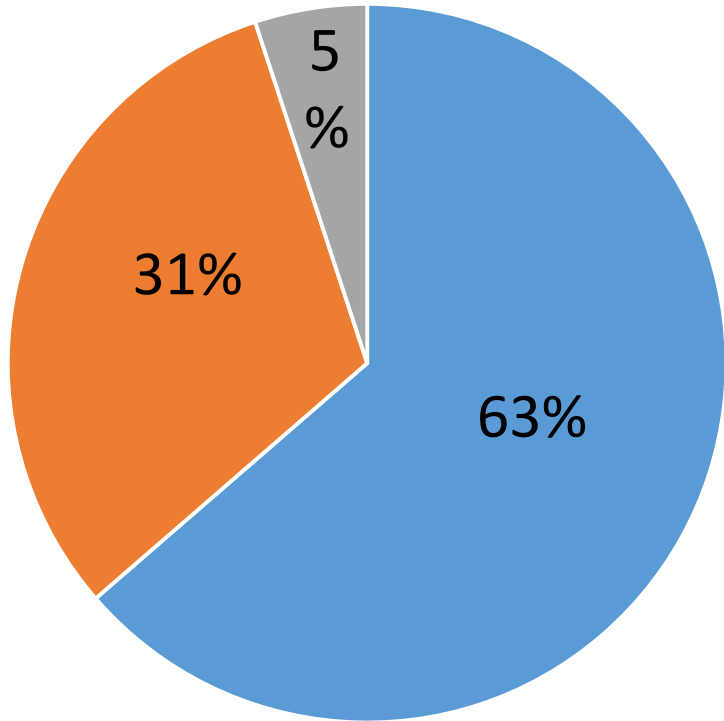
BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Êtes-vous favorable au...

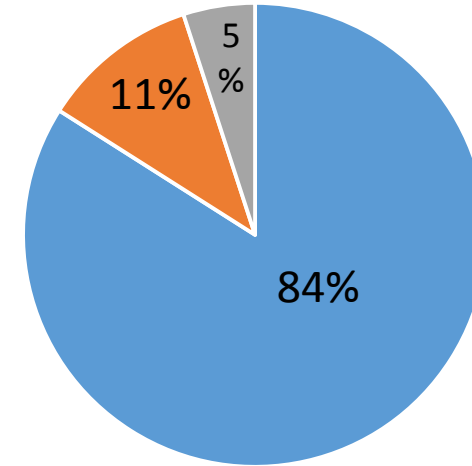
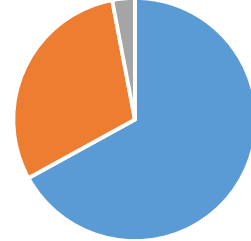
“CEDEZ LE PASSAGE CYCLISTE AU FEU”



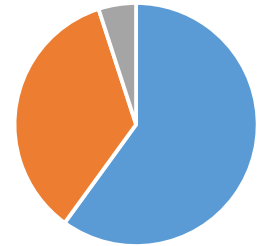
■ Oui ■ Non ■ Ne se prononce pas

Portes de Montrouge

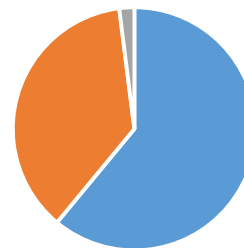
Vieux Montrouge



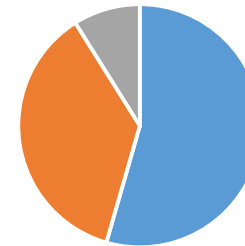
Jean Jaurès



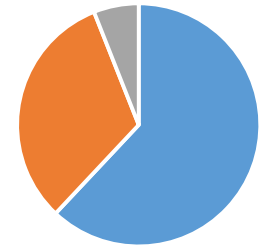
Plein Sud



Ferry Buffalo



Montrouge Est





BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Quelques observations sur les aménagements cyclables...

...des **Portes de Montrouge**

- Une piste sécurisée rue M. Arnoux dans toute sa longueur
- Ajouter une piste cyclable rue Péri



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



❖ Les types d'aménagements souhaités



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



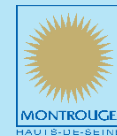
Sur une échelle de 0 à 5, quel degré d'importance accordez-vous de façon générale sur votre quartier...

	Vieux Montrouge	Portes de Montrouge	Jean Jaurès	Plein Sud	Ferry Buffalo	Montrouge Est	TOTAL
À de nouveaux aménagements PAYSAGERS	4,3	4,2	4,3	4,1	4	3,6	4,1
À l'élargissement des TROTTOIRS pour la promenade	4	3,9	3,7	3,8	3,7	2,9	3,7
À de nouveaux aménagements CYCLABLES	3,3	3,8	3,8	3,2	2,9	3	3,3



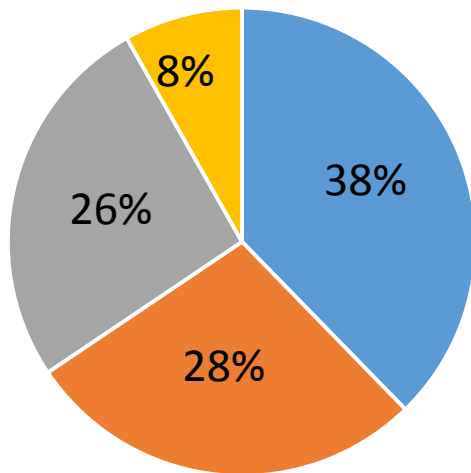
BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Les aménagements souhaités dans les lieux fréquentés des **Portes de Montrouge**

À proximité de l'école Jeanne d'Arc

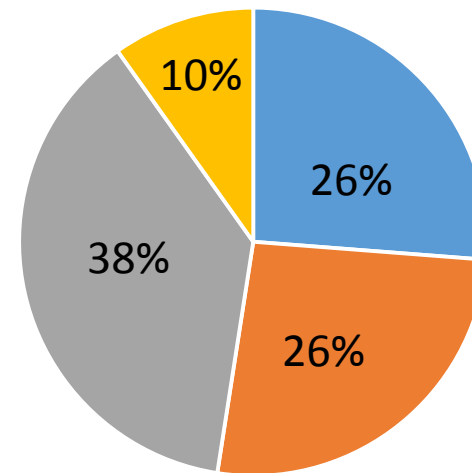


- Aménagements paysagers
- Aménagements cyclables
- Elargissement du trottoir
- Autre

Autres :

- Dos d'âne
- Ne se prononce pas

À proximité de l'école Maurice Arnoux



- Aménagements paysagers
- Aménagements cyclables
- Elargissement du trottoir
- Autre

Autres :

- Agent de sécurité à la sortie des écoles
- Ne se prononce pas



BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



❖ Les voies à sens unique

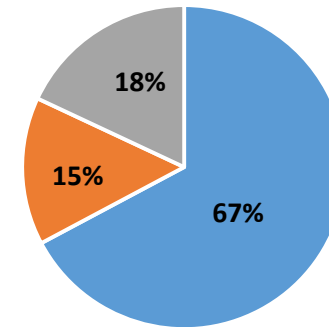
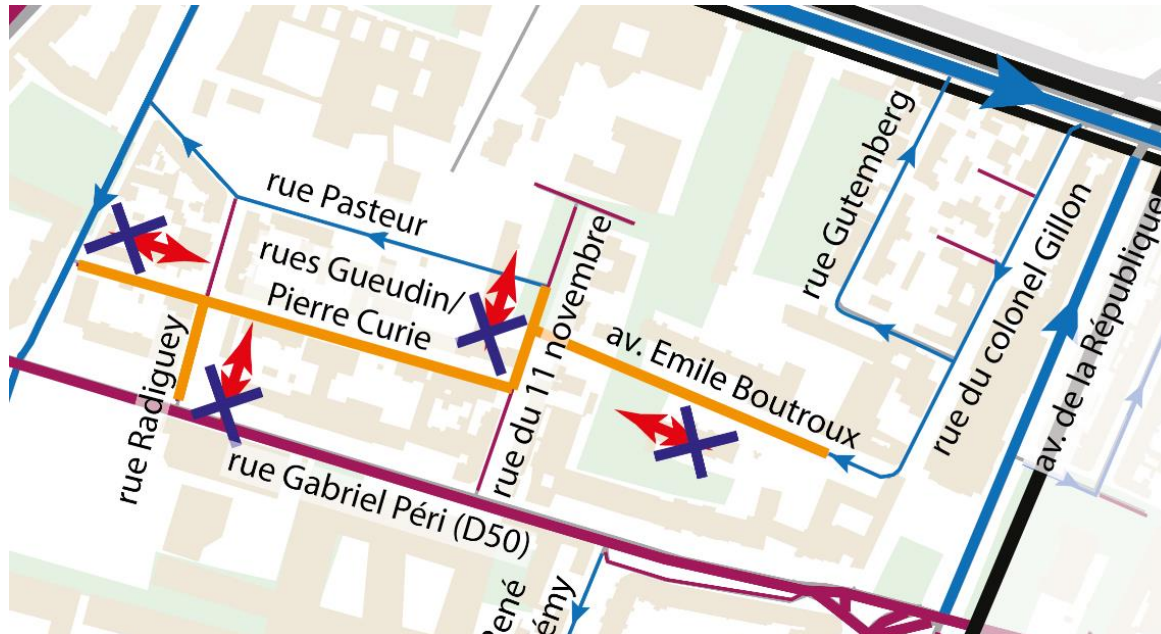


BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



La mise à sens unique des **Portes de Montrouge**



- Pertinent
- Non pertinent
- Ne se prononce pas

Parmi les oppositions :

- Crainte d'une **saturation** rue M. Arnoux si rue Radiguet et rue du 11 nov. sont en sens unique

- Demande de mise à sens unique de la partie Nord de Maurice Arnoux
- Demande d'apaisement de la rue Maurice Arnoux

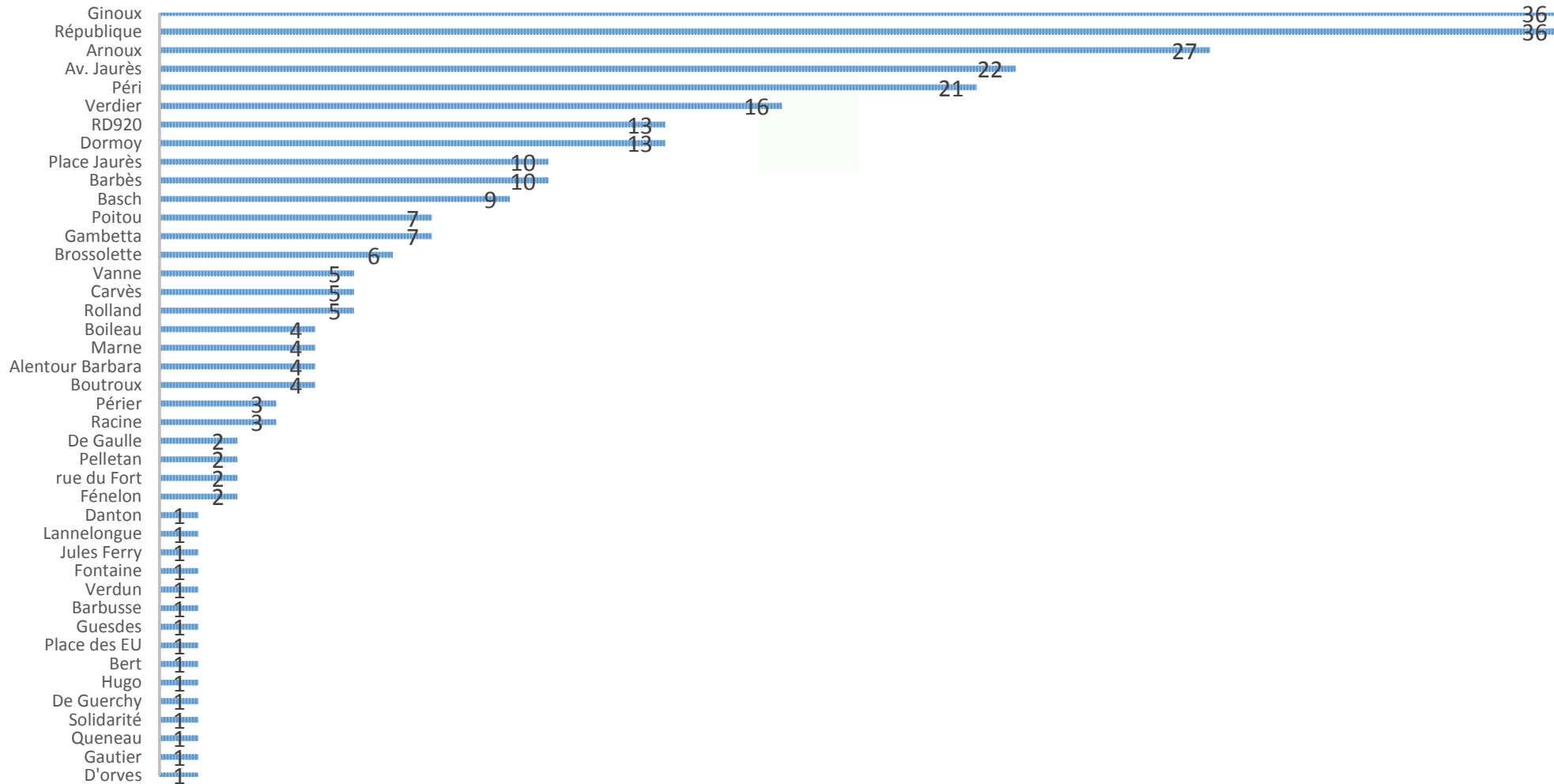


BILAN DE LA CONSULTATION

> PLAN DE MOBILITÉ



Les rues sur lesquelles intervenir en priorité



**REUNION COMITE DE QUARTIER – PORTES DE MONTRouGE –
COMMISSION URBANISME**

DATE : Mercredi 17 Novembre 2021, 18h30-20h00

LIEU : 12 rue Delerue, siège de la fondation de Madame Jules Lebaudy

PRESENTS : Olivier ALLARD, Agnès BLADOU, Renée BOSCH

- **Validation du Compte-rendu de la réunion du 22 Septembre 2021 :**
 - Accord de tous les participants
- **Échanges sur les thèmes retenus par la commission :**

- **Circulation de la rue Maurice Arnoux**

Circulation de la rue Maurice Arnoux très dense et dangereuse :

→ Itinéraire bis de la rue Aristide Briand

→ Passage de camion, circulation active, vitesse, dos-d'âne peu efficace

Propositions :

Demander les études de Traffic ou plan de circulation,

Apporter nos préconisations

Demander le compte-rendu de la réunion de la commission « Charte Urbanisme »,

- **Aménagement du Square Robert Schuman**

Le parc est beau, de grande qualité, et très tranquille.

L'entrée du Parc n'est pas visible : petite, dans un angle, et cachée par les 2 entrées du métro,

La disposition n'invite pas à y entrer.

L'ensemble de la place et des monuments existants expriment une certaine monumentalité.

La construction massive du prochain immeuble sur la parcelle du Crédit Agricole reprendra les coloris des monuments et immeubles voisins (brique et revêtement enduit crème ou pierre agrafée - voir projet déposé à l'Urbanisme). L'ensemble écrase davantage l'entrée du parc.

Certains lieux ont tiré parti d'une architecture débordante et cachant les parcs :

- Extrémité de l'avenue Hoche à Paris, vers le Parc Monceau, avec une grille monumentale
- Place Stanislas à Nancy, vers le Parc, avec une grille monumentale créée par le serrurier Jean Lamour
- Ce serait l'occasion de porter un projet ou concours architectural exclusivement sur l'entrée, en lien avec les aménagements prévus pour le parc.

- **Création et transformation des allées Boutroux**

→ Quelles parties vont être concernées

→ Espaces à récupérer à identifier

→ Problème d'accès vers la Place Emile Cresp,

→ Esthétique lié à la présence du Café La Quincaillerie :

- 2 commerces de l'allée sont utilisés comme réserve et sont sales et fermés
- Ouvrir l'arrière du commerce, ouvrir les fenêtres hautes et créer des fenêtres basses
- Les ouvertures créeront de l'animation
- Végétaliser davantage pour baisser la température au sol
- Végétaliser les places de parking
- La densité de végétalisation ne doit pas empêcher la luminosité :
 - Une partie de l'allée comporte des arbustes trop bas et en surnombre ou surépaisseur, créant un espace sombre,
- Éclairage orienté vers le sol et non les façades et le ciel (pollution nocturne lumineuse) :
 - Voir pour se rapprocher d'éclairage type de celui des allées Jean-Jaurès,
- Problème des places de parking :
 - La suppression totale des places de parking créera des conflits avec les riverains (immeubles anciens sans parking souterrains) :
 - Une diminution peut être envisagée, afin d'augmenter la végétalisation, et conserver au moins les 2/3 des places existantes – Places en épi.

Réflexions autour du nouvel aménagement des « allées Boutroux »



L'esthétique des grilles de privations des habitats serait à revoir.
Manque de cohérence global, beaucoup de cloisonnement.

Harmoniser les clôtures des résidences.



Derrière la Quincaillerie

Embellir la place, créer des ouvertures dans la Quincaillerie.

Enlever l'opacité des fenêtres. S'occuper de la devanture des arrières boutiques.





Entre la place Emile Cresp et la rue E Boutroux :
Quartier isolé, fermé, n'empêchant pas le passage des scooters et l'encombrement dû aux vélos.



→

→ Inviter une personne de l'urbanisme dédiée au projet pour présenter le travail de la commission.

Lors de la Réunion publique du comité de quartier du Jeudi 18 novembre 2021, nous avons rencontré nos élus.

Ils ont répondu favorablement à notre demande et souhaitent être présents à la prochaine réunion de la commission.

2 nouveaux thèmes sont abordés lors de la réunion et seront enrichis lors des prochaines réunions :

○ **Mobilité et déplacements**

La diversité et la nouveauté des modes de déplacement pose de nombreux problèmes de proximité et de diversité de ces moyens de locomotion.

Les principales difficultés concernent la vitesse et la proximité de certains engins avec la présence d'enfants en bas âges et de personnes âgés.

○ **Esthétisme et Normes**

Comment concilier la normalisation de la circulation, la standardisation des affichages et la nécessité de répondre aux normes de circulation, sans tomber dans les travers d'un excès de signalisation et des marquages tous identiques, ne répondant ni à l'esthétique de chacun des lieux, ni à l'excès d'information, et brouillant tout message.

Aujourd'hui, afin de répondre à tous les besoins et exigences, la municipalité ajoute de nombreux éléments de signalisations et de marquages, tels que :

- Panneaux de signalisation pour les véhicules,
- Panneaux de signalisation pour les piétons,
- Panneaux de signalisation pour les trottinettes et divers,
- Poteaux et barrières de limitation et de clôture,
- Bornes diverses d'affichage, lumineux ou non,
- Panneaux d'affichage, informatifs, lumineux, à LED, ou placards,
- Marquages au sol, clous, bandes podotactiles, rugueuses, de couleurs différentes,
- ...

En répondant à des exigences légales, le nombre et la diversité de ces éléments, informations, signalétiques font perdre toute cohérence aux lieux dans lesquels ils sont implantés.

Qui peut se souvenir de l'information qu'il souhaite retenir, lorsqu'en l'espace de 50 mètres ou de 100 mètres à pied ou en véhicule, plus de 10 informations diverses et variées sont communiquées ?

De plus quelle cohérence esthétique peut-on retrouver lorsque toutes les couleurs sont déployées afin de faire sortir autant d'informations que de visuels affichés, dans un lieu défini avec sa cohérence architecturale, urbanistique et visuelle construite depuis des siècles pour certains lieux, ou récemment pour d'autres ?

Cloture:

- Aménagement du Square Robert Schuman à revoir
- Demander le compte-rendu de la réunion de la commission « Charte Urbanisme »,
- Prochaine date de réunion à définir :
 - Mardi 11 Janvier 2022, 18h30,
 - Lieu : Mairie de MONTROUGE, Salle des Conseillers
 - **Présence de nos élus à cette prochaine réunion :**
 - Liliane GRAINE
 - Patrick XAVIER
 - Mardi 8 mars 2022, 18h30,
 - Lieu : 12 rue Delerue, siège de la fondation de Lebaudy
 - Les dates suivantes seront définies lors des prochaines réunions

Pour information, les dernières réunions publiques :

- Réunion du comité de quartier : Mercredi 29 septembre 2021
- Réunion publique du comité de quartier : Jeudi 18 novembre 2021

Fin de réunion à 19h00



VISITE DANS VOTRE QUARTIER

PORTES DE MONTROUGE

MERCREDI 18 MAI 2022 À 18H30

BALADE
TRACÉE PAR
LES MEMBRES
DU COMITÉ DE
QUARTIER
PORTES
MONTROUGE

VILLE DE PARIS

